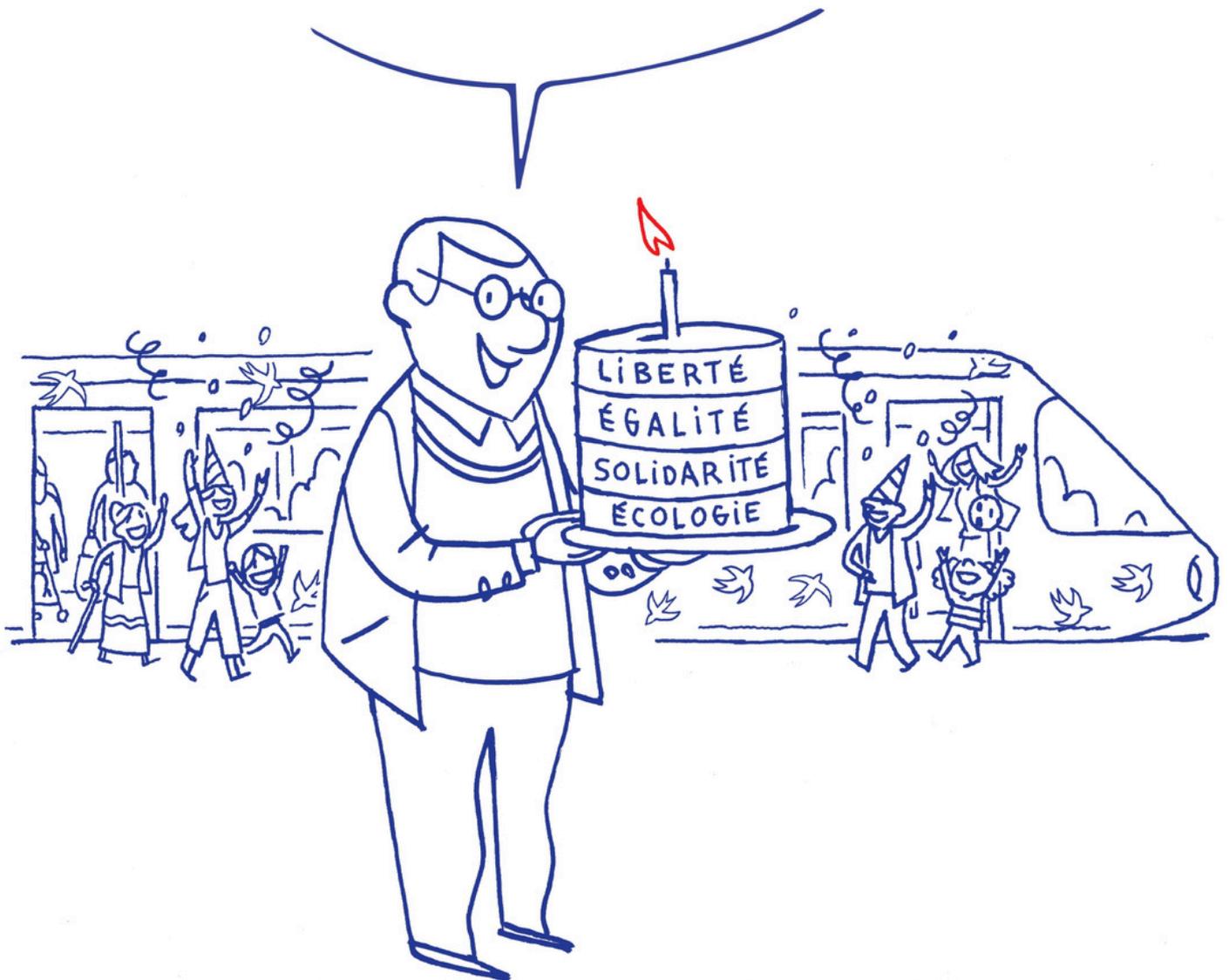


À MONTPELLIER,
LA GRATUITÉ
NOUS CHANGE LA VIE,
DEPUIS 1 AN
ET POUR LONGTEMPS.



LE POUVOIR  **POUR TOUS**
DE LA GRATUITÉ **LES HABITANTS**
DE LA MÉTROPOLE
DE MONTPELLIER

PLUS D'INFO SUR TAM-VOYAGES.COM

TAM
montpellier3M


montpellier
méditerranée
métropole

SOMMAIRE

Mot de Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole et de Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au Transport et aux mobilités actives	4
I - Un an de gratuité totale des transports en commun à Montpellier et dans sa métropole	5
II - Montpellier, le plus grand réseau d'Europe à appliquer la gratuité des transports	6
III - Les objectifs de la gratuité à Montpellier	7
IV - La gratuité des transports, les premiers résultats	8
V - La gratuité des transports, point emblématique d'une politique mobilité décarbonée	9
VI - Un milliard d'euros d'investissements pour accompagner la gratuité et les mobilités de demain	11
Récapitulatif des résultats après un an de mise en place de la gratuité des transports à Montpellier	14



À Montpellier, la gratuité des transports en commun était un engagement devant les électeurs. Cinquante jours après notre élection, nous l'avons mise en œuvre les week-ends. Depuis un an, elle est totale, pour tous les habitants de la Métropole. Montpellier est ainsi devenue le 21 décembre 2023 la plus grande métropole européenne à l'avoir mise en œuvre.

La gratuité des transports en commun, c'est agir pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants face aux défis du changement climatique, en rendant accessible à tous une mobilité qui n'émet pas de CO2. Faire ce choix de rupture qu'est la gratuité, c'est engager concrètement la transition écologique et solidaire.

Cette mesure s'accompagne en 2025 du développement de l'offre de transport en commun avec la construction de la Ligne 5 de tramway et l'extension de la Ligne 1, la réalisation d'une offre de bustram (bus à haut niveau de service) ; entraînant l'acquisition de 77 rames de tramway supplémentaires et de 70 bus électriques. Nous poursuivons également avec conviction le développement des infrastructures vélo, pour lesquelles nous étions très en retard.

Un an après le lancement de la gratuité, les chiffres confirment notre choix. **De +24% au premier trimestre à +28% au premier semestre, la tendance continue à s'amplifier pour atteindre et dépasser les +33% après un an de gratuité. Nous dépasserons ainsi les 110 millions de voyages, contre 84 millions en 2019.** Montpellier s'engage ainsi sur un nouveau chemin volontariste en matière de décarbonation.

Dans le même temps, l'usage du vélo et du covoiturage augmentent fortement et grâce à la mise en place de la police métropolitaine des transports, les incivilités reculent.



Michaël DELAFOSSE

Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Julie FRÊCHE

Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole,
déléguée au Transport et aux mobilités actives

I - UN AN DE GRATUITÉ TOTALE DES TRANSPORTS EN COMMUN À MONTPELLIER ET DANS SA MÉTROPOLE

Michaël DELAFOSSE, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Maire de la Ville de Montpellier, a lancé le 21 décembre 2023 la gratuité totale des transports en commun pour l'ensemble des habitants et des habitantes de la Métropole de Montpellier sur le réseau bus et tramway.

Un an après la mise en place de la mesure, les chiffres sont très positifs montrant une hausse significative de la fréquentation des transports en commun.

© Ville et Métropole de Montpellier



Au regard des différentes crises vécues ces dernières années, qu'elles soient climatiques, sociales ou encore géopolitiques, offrir des services de mobilité plus respectueux de la planète et accessibles à tous constitue un enjeu majeur. **Montpellier Méditerranée Métropole est devenue la première métropole française à mettre en œuvre la gratuité totale des transports pour ses habitants.** Unique en France par son ampleur, cette mesure permet d'actionner la nécessaire transition écologique, qui est également une transition solidaire. En effet, ce dispositif concilie la protection de l'environnement et la défense du pouvoir d'achat. La Métropole de Montpellier a opté pour ce choix, dès 2020, en proposant de rendre le transport public plus attractif pour chaque habitante et chaque habitant de la Métropole. Initiée il y a quatre ans avec la gratuité le week-end et accentuée en 2021 avec la gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans tous les jours, elle concerne depuis le 21 décembre 2023 à 19h, l'ensemble des habitants de la métropole. Elle est devenue une mesure universelle.

II - MONTPELLIER, LE PLUS GRAND RÉSEAU D'EUROPE À APPLIQUER LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS

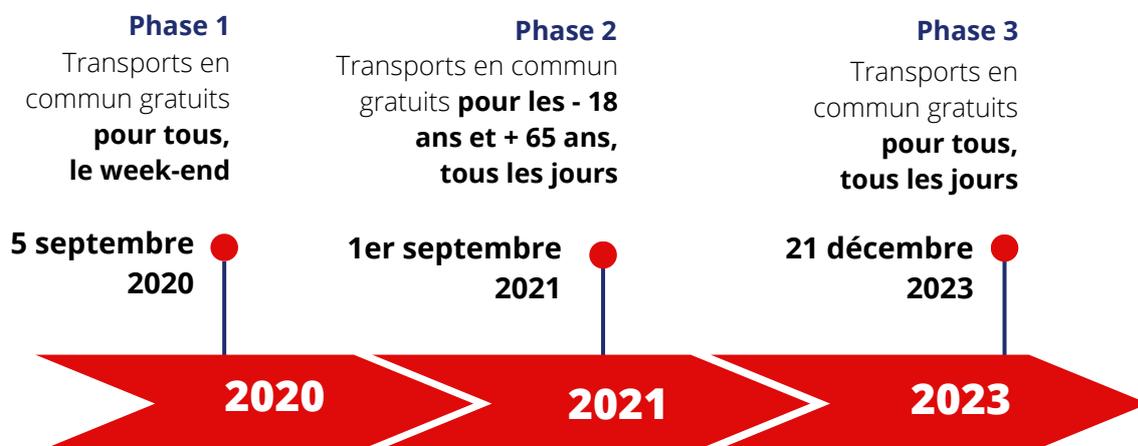


Montpellier, plus grand réseau d'Europe à appliquer la gratuité des transports

- Dunkerque (avec 16 lignes de bus au service de 200 000 habitants), était le plus important réseau de France,
- Tallinn en Estonie (avec 80 lignes de bus, 5 lignes de tramway et 4 lignes de trolleybus au service de 450 000 habitants) était le plus grand réseau européen à mettre en œuvre la gratuité des transports pour ses habitants depuis juillet 2013,
- **Montpellier** (avec 4 lignes de tramway, bientôt 5, 42 lignes de bus, un futur réseau de bustram au service de 500 000 habitants), **est devenue la plus grande métropole européenne à instaurer la gratuité des transports en commun pour ses habitants.**

Montpellier applique le même modèle de gratuité des transports que Tallinn, pour l'ensemble de ses habitants. Chaque usager doit être en possession de son Pass Gratuité, sur carte ou sur application mobile MTicket.

Une gratuité mise en oeuvre par étape



La 1ère phase de gratuité, a été un marqueur économique pour accompagner l'attractivité du centre-ville et des commerces de proximité, la 2ème a été un marqueur social pour accompagner le pouvoir d'achat des familles et des retraités et la 3ème phase de gratuité est devenue une mesure universelle pour tous les habitants, tout le temps.

III - LES OBJECTIFS DE LA GRATUITÉ À MONTPELLIER

La gratuité des transports à Montpellier est une mesure audacieuse et novatrice qui offre à tous les habitants de la métropole un accès libre et gratuit aux transports en commun. Cet engagement de campagne de Michaël DELAFOSSE, Maire de la Ville de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, est une grande ambition écologique et solidaire. Elle permet de favoriser la mobilité des populations, de mieux partager l'espace public, de lutter contre la pollution et de promouvoir l'égalité sociale.

Une approche systémique

La gratuité des transports s'inscrit dans un objectif de concilier pouvoir d'achat, réduction des émissions de CO2 et qualité de l'air. Elle est une mesure emblématique d'une approche systémique de déploiement d'alternatives aux mobilités décarbonées :

- Promouvoir la marchabilité en ville
- Créer un système vélo
- Renforcer l'offre de transports en commun
- Développer une stratégie anti-transit, de contournement du centre-ville de Montpellier
- Covoiturage, autopartage... : soutenir un usage plus vertueux de la voiture

Focus sur trois avantages de la gratuité



Universalité

La gratuité des transports s'applique à **l'ensemble des habitants de la Métropole**. Elle permet à tous les individus, quel que soit leur niveau de revenu de se déplacer. **Cette mesure favorise ainsi la cohésion sociale et réduit les inégalités.**



Transition écologique

Les transports en commun **sont plus économes en énergie** (si l'on compare par personne transportée vs l'autosolisme). En favorisant les déplacements en bus et tramways, la Métropole encourage l'écologie positive et efficace où l'on agit pour le climat.



Augmentation du pouvoir d'achat

Cette mesure permet à l'ensemble des habitants de la Métropole d'économiser sur les dépenses de transport et d'utiliser cette somme pour d'autres besoins essentiels. **Pour une famille de 4 personnes, la gratuité, c'est une économie de : 1470 € / an.** En pouvoir d'achat, c'est l'équivalent d'un SMIC restitué.

IV - LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS

LES PREMIERS RÉSULTATS

Après un an de gratuité, les résultats montrent une hausse significative de la fréquentation des transports en commun. Cette augmentation ne se fait pas au détriment du vélo et contribue à enrayer le développement du trafic routier. L'insécurité recule dans le même temps en raison des moyens de sécurisation engagée.

Avec la mise en œuvre de la gratuité, la fréquentation des transports en commun dépasse 33% après un an de gratuité.

La méthodologie

Depuis novembre 2023, des cellules compteuses ont été installées à bord des transports en commun qui permettent de poursuivre l'étude de fréquentation. La méthode retenue est la comparaison entre la fréquentation en 2019 (avant Covid) et celle de 2024.

Le réseau est le même et la période intègre les 3 étapes de la gratuité, toute chose égale par ailleurs.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

Les tendances à la hausse ne cessent de s'amplifier : + 23,7% entre les premiers trimestres 2019 et 2024, + 28% entre les premiers semestres 2019 et 2024, pour atteindre :

- **+33%* de fréquentation des transports en commun** entre les 11 premiers mois de 2019 et 2024,
- Au delà des heures de pointe, **une augmentation a été observée en heures traditionnellement creuses**, témoignant d'usages plus diversifiés (loisirs, sociabilité,...),
- Depuis un an, **plus de 110 millions de voyages** ont été réalisés sur le réseau TaM.
- **407 000 Pass gratuité actifs** sur 510 000 habitants.

Depuis le 21 décembre 2023, les pics de fréquentation s'enchaînent sur le réseau urbain avec un dernier **record** en date :

- **le 15 novembre 2024 avec 510 715 voyageurs.**

Le réseau ne cessera de grandir, avec notamment l'arrivée de la Ligne 5 de tramway et l'extension Ligne 1 d'ici le second semestre 2025, la fréquentation des transports en commun ne devrait ainsi que progresser.

* : Méthodologie : En 2019, avant Covid, la méthodologie était réalisée par une mesure liée à la validation obligatoire des titres et corrigée d'un pourcentage de fraude estimé. En 2024, le comptage est devenu optique via la mise en place de cellules compteuses à bord des véhicules.

V - LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS, POINT EMBLÉMATIQUE D'UNE POLITIQUE MOBILITÉ GLOBALE DÉCARBONÉE

La gratuité des transports s'inscrit dans un objectif de concilier pouvoir d'achat et réduction des émissions de CO₂. Elle est une mesure emblématique d'une approche systémique de déploiement d'alternatives aux mobilités décarbonées qui repose sur plusieurs axes.

Développement des mobilités actives, notamment le vélo

150M€

investis en faveur des mobilités actives

Montpellier investit 6 fois plus que la moyenne des intercommunalités françaises.



- Réalisation de 235 km de vélolignes montpelliéraines à terme,
- ¼ des élèves de CM2 déjà formés au savoir rouler à vélo.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

- 40 000 aides de 500€ à l'achat d'un VAE accordées par la Métropole, soit plus de 10% de la population cible.

Sur les 38 points de mesure vélo comparables entre 2022 et 2023 :

- le nombre moyen journalier de cyclistes augmente de 16,2% sur la Métropole,
- L'augmentation est de 17,2% pour les stations de Montpellier.

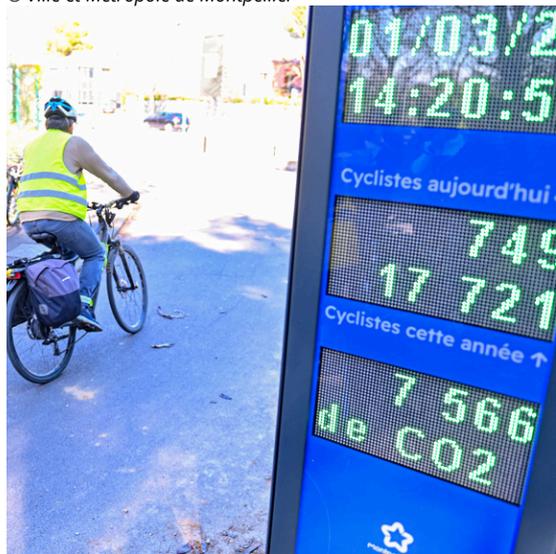
Des records journaliers sont régulièrement battus, par exemple en septembre 2024, les compteurs Quai des Tanneurs et Figuerolles, ont enregistré des records à respectivement **3205 et 3068 cyclistes par jour**.

La dernière enquête de l'INSEE (publiée en 2023, données) fait état d'une **part modale de 9,2% pour la ville de Montpellier** et de **6,6% pour la Métropole** pour les trajets "domicile-travail", soit une augmentation conséquente et dans la moyenne haute des Métropoles françaises.

© Ville et Métropole de Montpellier



© Ville et Métropole de Montpellier



© Ville et Métropole de Montpellier



Déploiement du covoiturage

La Métropole de Montpellier a déployé depuis mars 2021 une offre de covoiturage permettant d'offrir une alternative à la voiture individuelle pour les territoires peu ou pas desservis par une offre de transports en commun ou encore lorsque le trajet en vélo s'avère trop long. Ce dispositif a d'abord été mis en place auprès des entreprises afin de créer la dynamique sur les trajets domicile-travail, avant de l'ouvrir au grand public depuis le 1er janvier 2022.



La Métropole de Montpellier fait donc partie des Métropoles pionnières sur le sujet.

Les agglomérations voisines, Pays de l'Or Agglomération et Sète Agglopôle Méditerranée, ont rejoint la Métropole de Montpellier dans le financement du covoiturage.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

- D'après le baromètre du covoiturage quotidien Blablacar Daily (ex Klaxit), **Montpellier Méditerranée Métropole est devenue le premier territoire de France avec le plus grand nombre de trajets réalisés en covoiturage quotidien** (hors Île-de-France)
- Pour la Métropole, en près de 4 ans, jusqu'à fin 2024, **ce sont 78 400 usagers** qui sont ainsi inscrits sur la plateforme BlablaCar Daily (contre 5 000 début 2022),
- Au total, ont été réalisés **856 000 trajets** totalisant **plus de 20,3 millions de kilomètres covoiturés**.
- Depuis le lancement, **2 272 tonnes de CO2 ont été évitées**.



© Ville et Métropole de Montpellier



© Ville et Métropole de Montpellier

VI - UN MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENTS POUR ACCOMPAGNER LA GRATUITÉ ET LES MOBILITÉS DE DEMAIN

La « décarbonation » de la mobilité en ville est une priorité affirmée de la Métropole avec un investissement d'un milliard d'euros sur la durée du mandat. Un certain nombre d'engagements ont été pris pour que le transport public soit réellement concurrentiel de la voiture particulière et au service des usagers. La gratuité des transports est la mesure pivot de cette stratégie mobilité 2025.

Programme de rénovation des rails

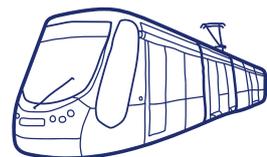
Entre 2009 et 2019, seulement 20 millions avaient été investis pour rénover les infrastructures et le matériel roulant. Les conséquences de ce sous-investissement sont nombreuses (déraillements de tramway, problèmes d'aiguillage, inconfort, bruit, vibrations,...).



La Métropole, sous la mandature de Michaël DELAFOSSE, se positionne désormais de manière très volontariste pour se prémunir des risques éventuels et met en place une véritable politique de maintenance préventive pour les années à venir en mobilisant pas moins de 70 millions d'euros (+18M€ pour la sécurité des systèmes d'exploitation) **pour rénover les infrastructures ferroviaires et ainsi offrir plus de sécurité, de fiabilité sur le réseau et un confort amélioré pour les usagers et les conducteurs.**

La mise en service de la Ligne 5 de tramway

Le principal investissement de la mandature pour achever l'étoile du réseau montpelliérain est la réalisation de la Ligne 5 de tramway, qui sera mise en service le 20 décembre 2025.



La nouvelle ligne, longue de **16km**, reliera, en **27 stations**, le Nord à l'Ouest de la métropole en **45 minutes**, avec une fréquentation attendue de **80 000 voyageurs par jour**.

- 26 km de rails,
- Alternative à l'automobile pour plus de 80 000 habitants,
- 100% accessible aux personnes à mobilité réduite,
- 11 000 emplois directs ou indirects créés,
- 10% de voitures en moins.



L'extension de la Ligne 1 de tramway

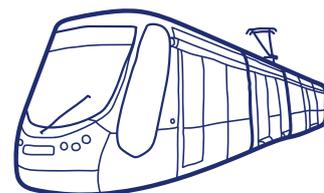
L'extension de la Ligne 1 de tramway, jusqu'à la gare Montpellier Sud de France, sera mise en service le 18 octobre 2025.

- Elle reliera en 20 minutes seulement les deux gares Saint-Roch et Sud de France au sein du bassin d'emplois Cambacérès.

Focus sur les 77 nouvelles rames

22 Rames

affectées à l'exploitation de la future Ligne 5 de tramway



17 Rames

pour couvrir la hausse de la fréquentation associée à la gratuité des transports

30 Rames

dédiées au renouvellement du matériel roulant de la Ligne 1

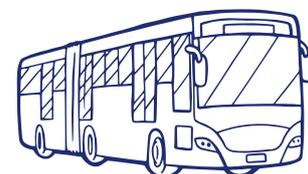
*La durée technique de la vie d'une rame est de 30 ans.
Les véhicules de la Ligne 1 accusent 23 ans d'âge.*

8 Rames

pour augmenter les réserves et fiabiliser le réseau

La mise en service d'une offre bustram

Le bustram est une nouvelle conception de bus à Haut Niveau de Service pour les habitants du territoire. Le projet prévoit la création de 5 lignes qui compléteront le réseau de transports en commun existant et proposeront ainsi une réponse structurante aux besoins de mobilités du quotidien. La mise en service sera réalisée à partir de 2025.



- acquisition de 70 bus électriques.

Augmentation de l'offre du bus n°15

Depuis le 8 janvier 2024, la ligne de bus la plus fréquentée du réseau, à savoir la ligne n°15, a été renforcée avec 12 passages supplémentaires en heure de pointe.

La police métropolitaine des transports accompagne la gratuité

Depuis septembre 2023, une police métropolitaine des transports a été créée pour renforcer la sécurité sur l'ensemble du réseau bus et tramway de la métropole. L'objectif consiste à protéger les usagers les plus vulnérables et à renforcer la confiance dans le système de transport public pour favoriser l'alternative à la voiture.

La police métropolitaine des transports, composée à terme de **42 agents**, travaille de concert avec les 82 agents d'assistance, contrôle et sécurisation TaM.

La multiplication des opérations conjointes avec les polices municipale et nationale et la verbalisation des incivilités contribuent ainsi à améliorer la sécurité des transports.



La méthodologie utilisée pour calculer l'évolution des incivilités est basée sur les chiffres entre janvier et septembre 2019 vs entre janvier et septembre 2024.

Même si la fréquentation des transports en commun ne cesse de croître depuis le lancement de la gratuité des transports, **les incivilités reculent de plus de 9%**. Cela s'explique notamment par les moyens de sécurisation engagés.

FOCUS SUR LES CHIFFRES

- **Au global, une baisse de 9,4% des incivilités a été réalisée sur le réseau (entre les trois premiers trimestres de 2019 et les trois premiers trimestres de 2024) :**
 - Atteintes aux personnes (280 de janvier à septembre 2019 vs 249 de janvier à septembre 2024),
 - Atteintes aux biens TaM (631 de janvier à septembre 2019 vs 241 de janvier à septembre 2024),
 - Atteintes à la tranquillité (152 de janvier à septembre 2019 vs 137 de janvier à septembre 2024).
- Selon le ministère de l'Intérieur, **le nombre d'actes de vols et de violences dans les transports publics a baissé de 38%** en 2022, par rapport à 2021, à Montpellier.
- Sur le premier semestre, plus de **1 000 procès verbaux ont été dressés** pour infraction au règlement (pieds sur les fauteuils (*représentant 71% des infractions*), téléphone en haut-parleur, obstruction à la fermeture des portes, ...). Pour rappel la verbalisation des incivilités est de 50 €.

RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS APRÈS UN AN DE MISE EN PLACE DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS À MONTPELLIER



+ de fréquentation



+ de vélos



+ de covoiturage



- d'incivilités

Depuis le
21/12
2023

Montpellier est devenue la plus grande métropole européenne à instaurer la gratuité des transports en commun pour ses habitants



+ 33%

de fréquentation sur le réseau de transports en commun en 2024 par rapport à 2019

+ de 110 Millions

de voyages réalisés en un an sur le réseau TaM



+17,2%

d'augmentation journalière des vélos sur Montpellier

+16,2%

d'augmentation journalière des vélos sur la Métropole sur 38 points de mesure comparables entre 2022 et 2023



Montpellier, 1ère métropole (hors Île-de-France) pour le covoiturage du quotidien avec 856 000 trajets réalisés depuis le lancement avec 78 400 inscrits



- 9,4%

d'incivilités constatées sur le réseau de transports entre les 3 premiers trimestres 2019 et les 3 premiers trimestres 2024



1 Milliard d'euros

d'investissement pour accompagner la gratuité des transports et les mobilités de demain

LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

POUR TOUS LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

CONTACTS PRESSE

Nicolas PEREZ
Responsable du service presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 60 20 / 06 34 62 08 87
nicolas.perez@montpellier.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

Sophie PEROUX-LEPAGE
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18
sophie.lepage@montpellier.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

SERVICE PRODUCTION GRAPHIQUE  IMPRIM'VERT®

newsroom.montpellier3m.fr


Tam
Montpellier 3M


Montpellier
Méditerranée
Métropole